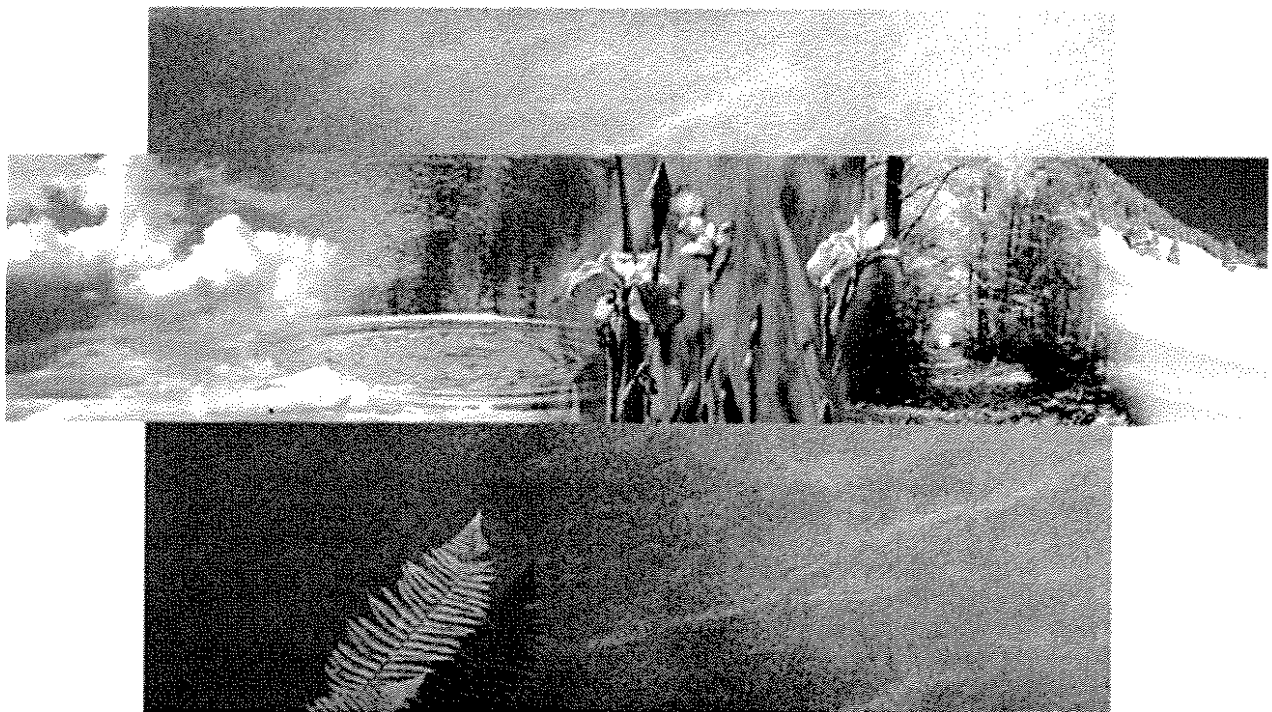


AVIS SUR LA RECEVABILITÉ

Projet de correction de la côte de Black Rock
sur le territoire de la Municipalité de Blanc-Sablon
par le ministère des Transports



DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de correction de la côte de Black Rock
sur le territoire de la Municipalité de Blanc-Sablon
par le ministère des Transports**

Dossier 3211-05-386

Le 22 novembre 2007

*Développement durable,
Environnement
et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de correction de la côte de Black Rock par le ministère des Transports (MTQ) répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact. Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2000-11-02	Réception de l'avis de projet au ministère de l'Environnement
2000-11-10	Délivrance de la directive
2007-01-31	Réception de l'étude d'impact
2007-02-19 au 2007-04-11	Consultation auprès des ministères et organismes
2007-04-20	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2007-11-05	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet du MTQ consiste à corriger de façon permanente un tronçon de 1,9 kilomètre de la route 138 compris entre la limite est de la Municipalité de Blanc-Sablon et environ 400 mètres à l'est de la frontière entre le Québec et le Labrador.

La côte de Black Rock est un tronçon de la route 138 qui comporte de sérieuses contraintes géométriques et qui pose des risques d'accident. Construite à flanc de montagne, cette portion de la route 138 a une dénivellée de l'ordre de 83 mètres sur 1 532 mètres, avec des pentes qui atteignent 13 %. L'indicateur de sécurité obtenu à la suite d'une étude d'opportunité effectuée par le MTQ indique que le site est problématique et qu'il y a lieu d'intervenir au niveau de la sécurité. Les travaux consisteront à corriger les courbes non conformes et à atténuer les pentes. Le MTQ prévoit réaliser ces travaux en 2008 ou 2009. Le coût total des travaux est évalué à 4,7 millions de dollars.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des politiques de l'air;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Correction de la Côte de Black Rock à Blanc-Sablon – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec*, par Tecslult inc., janvier 2007, pagination multiple;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS. *Correction de la Côte de Black Rock à Blanc-Sablon – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec – Rapport Complémentaire*, par Tecslult inc., octobre 2007, 13 p. et 5 annexes.

L'analyse du dossier, faite en consultation avec les ministères et organismes, démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 10 novembre 2000.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Denis Talbot
Chargé de projet
Service des projets en milieu terrestre